

## DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

SYNDICAT MIXTE PRODUCTION  
D'EAU POTABLE OUEST 3538 rue du Rocher  
35 580 - GUICHENEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2019

Nombre de délégués :

- en exercice : 16 - présents : 9  
- pouvoir(s) : 0 - absent(s) : 7

L'an deux mil dix-neuf, le 28 mars à 19h00, le Comité du syndicat OUEST35 dûment convoqué les 15 et 21 mars 2019, s'est réuni en Mairie de GUICHEN.

## PRESENTS :

SIAEP Les Bruyères	Joël SIELLER	Robert MALEUVRE
SM Eau de la Forêt de Paimpont	Philippe LETOURNEL	Jean-Paul RIU (Jusqu'à 19H20)
SIE Guipry-Messac-St Malo-de-Phily		
SIAEP Montauban-St Méen	Hubert GUINARD	Claude LEROY
SIE Pays de Bain		Bernard CHAUVIN (Jusqu'à 19H20)
SIE Port de Roche	Jean HAMON	Jean-Marc CARREAU
Montfort Communauté		
Ville de Redon		

ABSENT(S) : Jean-Paul TROUBOUL (Excusé), Marie-Anne HEDREUX (Excusée), Yves THEBAULT (Excusé), Roland GICQUEL (Excusé), Delphine DAVID, Jean-Luc GUILLAUME (Excusé), Emile GRANVILLE.

POUVOIR(S) : Néant

2019-09 – Réhabilitation d'un ouvrage de stockage à Bodiguel  
et de la station de production du Meneu – Lancement des travaux

M. GUILLOTON, Responsable du Service Technique, indique aux membres du Comité qu'un maître d'œuvre a été retenu dans le cadre des délégations du Président. Il s'agit de l'entreprise SCE.

Il s'agit maintenant d'autoriser le Président à lancer les travaux pour pouvoir faire l'appel à concurrence auprès des entreprises.

Le coût estimé des travaux est de 190 000 € HT, hors option(s).

Après délibération, à l'unanimité, les membres du Comité

- Valident les besoins énoncés et le montant prévisionnel du marché de travaux de 190 000 € HT ;
- Autorisent le Président à consulter les entreprises de travaux dans le cadre d'une procédure adaptée ;
- Autorisent le Président à conclure le marché et signer toutes les pièces relatives à cette consultation ;
- Autorisent le Président à solliciter toutes les subventions auquel ces travaux pourraient donner droit.

Acte rendu exécutoire après :

- Envoi en Préfecture le : 12/04/2019

- Notification ou publication le : 12/04/2019

Pour extrait conforme,

Le Président,

Joël SIELLER


